

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ON TRAITÉ A FORFAIT.

Annonces :

par lignes, 20 centimes — Judiciaires, 2 francs
Réclames, 1 franc.

L'Industrie Nivelloise.

MM. DETRAUX ET C^{ie}.

Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs l'article suivant consacré par *L'Industrie Moderne*, dans son numéro du 7 octobre 1888, à la part prise au Grand Concours par MM. Detraux et C^{ie} :

« La Société des forges et Ateliers de construction de MM. Detraux et C^{ie}, à Nivelles, nous montrent, dans les galeries du Grand Concours, une série de pièces de forge et de construction qui donnent une bonne idée des divers produits fabriqués par cette usine.

Cet établissement a la spécialité des pièces pour matériel de chemin de fer et le soin qu'il apporte dans la confection de ces objets lui ont fait une réputation bien méritée en Belgique et à l'étranger. C'est de ces ateliers que sortent une grande partie des freins Westinghouse employés par les Compagnies de chemins de fer.

Les différentes pièces forgées : arbres coudés, crochets, bielles, tampons etc., exposées au Grand Concours sont admirables comme exécution : c'est la perfection dans ce genre de travail.

Il n'y a absolument rien à y reprendre ; tous ces organes, fabriqués exclusivement avec du fer de masse, sont d'une correction irréprochable, et l'on n'y découvre pas le moindre coup de lime.

Parmi les objets venant de l'atelier de construction de l'usine, nous avons remarqué, entre autres, un cric pour chemin de fer d'un fini parfait et un nouveau système d'attache automatique pour voitures de chemins de fer, d'un fonctionnement fort simple et qui nous paraît très pratique ; deux petits wagons, munis de ces appareils, servent à en faire la démonstration.

Nous citerons également un système de frein très ingénieux, dont les sabots agissent sur les quatre roues simultanément. Nous reviendrons sur cet appareil, qui mérite mieux qu'une simple mention.

Les Ateliers de MM. Detraux et C^{ie} ne produisent pas seulement des pièces de forge et organes divers pour locomotives, wagons et voitures de tramway ; ils fournissent également à l'industrie des ponts et charpentes en fer, des wagonnets pour petites voies ferrées, etc. Quatre-vingts ouvriers sont occupés dans cet établissement, qui est, avec raison, considéré comme un des meilleurs et des plus importants de notre pays pour la fabrication de petit matériel de chemin de fer. »

Le Carrousel.

Les fêtes auxquelles les chevaux prennent part ont un attrait puissant pour les habitants de la banlieue et même pour beaucoup de Nivellois, et le carrousel a toujours attiré une foule nombreuse qui suit avec patience les péripéties de ce jeu déjà ancien.

Cette année, grâce à quelques amateurs aidés par un subside de l'Administration communale et grâce au dévouement de plusieurs jeunes gens de la ville, nous avons eu un carrousel assez brillant ; il faut plutôt dire deux carrousel, car samedi dernier à quatre heures, seize cavaliers se sont déjà disputé deux brides et une paire d'éperons ; mais les principaux prix étaient réservés pour le dimanche à deux heures. Suivant l'ancienne coutume, l'inscription se faisait à *Mon idée* ; trente deux cavaliers ont répondu à l'appel de la commission et vers deux heures et demie, sur la Grand-Place commençait la lutte entre deux rangées compactes de curieux.

Nous avons regretté de ne plus voir dans la commission installée sur le kiosque les anciens membres sans lesquels, nous semblait-il, aucun carrousel n'était possible ; mais les vieux s'en vont et doivent être remplacés par les jeunes.

Nous avons à signaler deux innovations heureuses qui ont eu pour effet d'abréger la longueur de la lutte. D'abord, l'installation de deux poteaux, puis le partage des concurrents en séries de quatre cavaliers ; chacune de ces séries courait quatre tours de suite pour faire place à la série suivante : de cette façon le cavalier est plus libre, et l'on n'a plus comme auparavant, au bout de la piste, une foule de chevaux dont le grand nombre entravait la circulation et la rendait même dangereuse.

Huit cavaliers ont pris part au barrage ; six d'entre eux avaient treize anneaux et les deux autres parmi lesquels M. Orens, président de la commission, en avaient quatorze. Contrairement à l'attente générale la lutte finale n'a pas été longue, et M. Orens a généreusement abandonné le premier prix à son concurrent. Voici les résultats définitifs :

- 1^{er} prix. Corbeels, de Sterrebeek.
- 2^e « Emilie Orens, de Baulers.
- 3^e « Horlait Léon, de Assche.
- 4^e » Horlait Camille, de Assche.
- 5^e » Pêtré Adelin, de Mignault.
- 6^e » Pêtré Camille, de Mignault.
- 7^e » Berlinger, de Feluy.

Nous présentons nos plus sincères félicitations aux vainqueurs ainsi qu'à la commission organisatrice.

Le carrousel de samedi a failli se terminer par un grave accident.

Après la remise des prix aux vainqueurs, on était allé boire la tournée traditionnelle au *Café des Arts*, un cavalier avait confié sa monture à un gamin qui n'eut rien de plus pressé que de se mettre aussitôt en selle ; le cheval se cabra et après avoir désarçonné son cavalier d'occasion, prit d'une allure très rapide par la place St Paul et la rue de St^e Anne la direction de son écurie, sans blesser personne sur sa route. Le cavalier, qui déjà n'avait pas été heureux au carrousel, dut rentrer à pied chez lui, où son cheval l'avait précédé depuis longtemps.

MESSIRE DE MONTIFAUT.

A propos du Carrousel nous lisons dans le *Patriote* de mardi dernier :

— *Fêtes à Nivelles.* — On nous écrit de cette ville : « Le carrousel que nous avons annoncé a réussi au-delà de toute attente et prouve bien que ce jeu de nos ancêtres n'est pas prêt à disparaître. Aux prochaines festivités qui auront lieu en notre ville, une grande fête de ce genre aura lieu, et, hâtons-nous de le dire, dame politique n'étant pas de la partie, il n'y a aucun doute que la réussite ne soit complète. »

Les prix en argent et en objets d'art s'élèveront à plusieurs centaines de francs. »

L'Acrot en accepte l'augure, mais ne connaît pas le premier mot de ce projet. M.

DISTRIBUTION DES PRIX.

Le Collège communal de Nivelles s'est distingué cette année encore au Concours Général de l'enseignement moyen du degré supérieur.

Dimanche dernier, à onze heures et demie, avait lieu au Waux-Hall la remise des récompenses au jeune lauréat, Monsieur Oscar Lambot, élève de Rhétorique professionnelle.

L'Administration communale, représentée par MM. de Burllet bourgmestre, Hanon échevin, Lagasse et Dulier conseillers ; le corps professoral au complet, les élèves du collège et un nombreux public assistaient à cette fête, à laquelle les Fanfares prêtaient leur concours. Une marche exécutée par cette Société ouvre la cérémonie, puis M. le Bourgmestre prononce le discours suivant, qu'il a bien voulu nous communiquer :

Messieurs,

Nos pères, en leur simple et pittoresque langage disaient que « l'homme est né pour travailler, comme l'oiseau pour voler ».

Cette élémentaire vérité proclamée sans cesse, depuis la déchéance du premier homme, est la loi inéluctable de notre nature, la condition première de toute satisfaction vraie comme de tout bonheur.

Il est bon de s'en souvenir, aujourd'hui surtout, car, à aucune époque, pensons-nous, la lutte pour la vie n'a été plus ardente, plus difficile.

Cette nécessité du travail, le Recteur de Louvain, Monseigneur Abbeloos la rappelait avec beaucoup d'autorité, il y a peu de jours, à la séance solennelle de réouverture des cours de l'Université :

L'homme, disait-il, est né pour le travail — homo natus ad laborem — le repos est légitime parce qu'il est nécessaire, nécessaire à l'individu dont l'énergie s'épuiserait par un effort trop continu ; nécessaire à la famille dont le commerce entretient nos meilleures affections ; nécessaire à la Société à laquelle il rend un faisceau retrempé aux sources vives de la nature.

Mais n'oublions pas que le repos n'est point le but de notre existence ; il ne peut être que le refuge momentané de notre faiblesse et la récompense du travail accompli.

Le repos, Messieurs, il l'avait largement mérité à l'expiration de l'année scolaire, le jeune lauréat que nous fêtons aujourd'hui et dont les frères épaules ont porté si vaillamment le poids d'un travail en apparence au-dessus de ses forces et qu'ont rendu plus méritoire encore les difficultés de tout genre avec lesquelles il s'est trouvé aux prises.

Puisant dans une volonté stoïque que pourraient lui envier bien des hommes faits, l'énergie nécessaire pour atteindre le but, résolu à surmonter les obstacles, mettant, pour cela, une persévérance et un courage réel au service d'une intelligence cultivée, nous l'avons vu réaliser, dépasser même les espérances que fondait sur lui, dès le début de ses études, le corps professoral de notre collège.

Je ne rappellerai point les succès d'Oscar Lambot à la distribution des prix du mois d'août dernier ; ils ont reçu leur confirmation éclatante au Concours Général institué par l'Etat en 1888 entre tous les établissements d'instruction moyenne du Royaume.

En rhétorique professionnelle, section scientifique, il a obtenu le *prix unique* de mathématiques (professeur M. Simon) et la troisième mention honorable en composition française (professeur M. Lelièvre).

Ce magnifique résultat fait honneur non seulement au lauréat, mais à notre collège dont M. Lambot a dignement soutenu le renom, au corps professoral dont j'ai eu tant de fois l'occasion de proclamer le mérite et qui reste à la hauteur de sa brillante réputation.

Aux félicitations que nous sommes heureux d'adresser au héros de la fête nous joignons celles dues particulièrement aux professeurs que je viens de citer et qui ont conduit leur élève à la victoire.

Messieurs les Etudiants, nous comptons que l'exemple de votre condisciple ne sera pas perdu pour vous. Qu'il soit une leçon et un encouragement : une leçon qui vous trace la voie à suivre, un encouragement car il atteste ce que peuvent l'opiniâtreté et la persévérance dans le travail, les avantages et les joies qu'elles procurent, les sympathies et la considération qu'elles font naître de toutes parts.

Monsieur Lambot, les grandes difficultés sont aujourd'hui vaincues, il vous reste à persévérer.

Toutes nos sympathies vous accompagnent au cours de ces études supérieures que vous venez d'aborder et où de nouveaux succès vous attendent.

Notre vœu à tous est de voir, dans quelques années votre nom s'ajouter à ceux de tant de citoyens utiles, de tant d'hommes distingués occupant dans le pays, des positions élevées et qui sont, comme vous, anciens élèves du Collège de Nivelles.

Vive M. Lambot!

Ce discours est plusieurs fois interrompu par les applaudissements de l'assemblée.

Après la Brabançonne de rigueur, M. Hivin, préfet des Etudes, donne lecture des arrêtés ministériels accordant à M. Oscar Lambot les deux distinctions dont il a été jugé digne.

Le lauréat monte sur l'estrade et reçoit des mains de M. le Bourgmestre les prix offerts par la ville de Nivelles à celui qui a si brillamment maintenu la renommée de notre Collège communal. Ce magnifique succès fait honneur à celui qui l'a remporté ainsi qu'à MM. Simon et Lelièvre, et l'Acclot s'associe de tout cœur aux félicitations présentées par M. le Bourgmestre aux professeurs et à l'élève.

Une nouvelle marche termine cette cérémonie que nous espérons voir se renouveler chaque année. Seulement une petite observation : que la Société invitée se persuade donc que si on l'appelle à cette solennité, c'est pour « en rehausser l'éclat ; » franchement dans les trois morceaux de musique qui ont été exécutés, nous n'avons pas reconnu les Fanfares qui, le soir de ce même jour, nous donnaient sur la grand-place un concert vraiment remarquable ; il n'y avait ni ensemble ni justesse, et un grand nombre de musiciens manquaient à l'appel. Et puis n'a-t-on que de vulgaires pas-redoublés, qu'on entend à toutes les sérénades, pour une fête qui ne saurait être trop solennelle et trop attrayante? CLIPOTIA.

L'Alliance Nivelloise.

ROBERT, CHEF DE BRIGANDS.

Cette société dramatique peut se féliciter du

ENN' TRAIRÉE

Il a saquant-z-années, quand il grain astou hours dé prix, qu'on vindou in satche dé fromint pou vingt-ciq trinte francs, c'astou plaisir d'esse cinsi, été co pu d'esse propriétaire. Au Saint-André, vo vii arriver à l'ville en masse dé paisans avé des bias sauros bi lujants, éié in gros bastou à leu main. Eié c' n'astou ni fidièle qui poutinnet diu leu hoursé dé twèle, c'astou des bellès gaunettes qui s'tinnet tout binnaitches d'appourter à leu monsieu, (comme l' z-appellent leu propriétaire), pasqu' savinnet bi qui dé conservinnet pou le moïnss' austant à leu maisp.

El' mousleu, li, i stou là bi acclé diu s' salon éié tout in t'chauffant ses pi, les liards arrivinnet. I n'avou jamai in locataire in r'tard, qué bi du contraire, pasqu'on avou bi trop peu dé despiare à Monsieu : sond'ji em' pau, quand es' bail arou sté fini, on l'arou p'tette invoyi pourménér; c'est ça qui n'arou ni fait s'compte; pasqué, si louou ses terres t'ché et vilain, i savou co quand même mette en masse dé pièches dé cig francs d'us cresse au fond dé s'coffe.

C' n'est pu l'même à c' l'heure; c'est les Monsieus qui d'vont cachi après les cinsis, éié d'vo assureu qué les bous sont co pu râles qué les bleus tchis. C' n'est ni pou dire du mau des ciens qu'il a l'heure d'aud'jour d'hu, mais i savou bi comm' mi qu'il leu fait bramint spéii pou arriver à mette les deux d'bouts inchenne, éié qué c' n'est pu recta ar Saint André qui sarrinnet comme devant vni payi leu rindatche. Etoan les Monsieus c' n'est pu l'même néri pour iusses; i faurou les intinde d'gemi éié s'plainte qué les liards en r'intront pu!

Quant tout d'allou bi, éié qué l'cinsi en sé f'sou

succès de sa première soirée : il faut, pour se faire une idée de la foule que cette fête avait attirée au Waux-Hall, se reporter à la soirée où fut joué le *Maître de forges*.

Nous félicitons vivement M. Edmond Randoux, l'auteur des décors, qui ont été fort admirés; nous félicitons également M. Joseph Thirion qui s'était chargé de tapisser tout ce qui n'avait pas été peint par M. Randoux et qui avait orné quelques fenêtres d'une garniture de bon goût : on ne pouvait d'ailleurs attendre moins du *bon Joseph* dont l'obligeance est connue de tous.

Les acteurs possédaient leurs rôles et les ont interprétés sans une défaillance; les plus longues tirades (et les tirades ne manquaient pas dans le drame qu'ils ont joué) ont été débitées avec une sûreté qui dénote beaucoup de mémoire et de travail.

Leur jeu et leur débit n'étaient pas aussi satisfaisants : mettons cependant hors de pair M. Montois qui a rendu le rôle de Razmann d'une façon tout à fait remarquable : beau timbre de voix, diction correcte, geste naturel et plein d'aisance, voilà ses qualités : ne sont-ce pas celles d'un bon acteur?

M^{lle} Marie Vloberghe a joué avec simplicité le rôle de l'aimante Sophie; aussi a-t-on vigoureusement applaudi, quand, au milieu des leurs rouges de l'apothéose finale, le sympathique Président de « la Nivelloise », M. Ferdinand Parmentier, est venu lui offrir un superbe bouquet qu'elle avait, certes, bien mérité.

M. Jamart n'a pas reculé devant le rôle écrasant de Robert; il a le physique de l'emploi et il « représente » bien; nous espérons le revoir dans un rôle moins solennel et qui n'exige pas, comme celui-ci, de la majesté à jet continu dans le maintien et le débit.

La prononciation toute française de M. Piret, la vivacité de M. Wyam et le jeu naturel de MM. Glautier et Tamine, ont été fort appréciés.

MM. Harcq, Bertau, Morlet et Linckx ont rempli avec beaucoup de bonne volonté les rôles secondaires dont ils étaient chargés.

Nous ne pouvons nous empêcher de signaler également ce grand diable de brigand qui, dans les défilés, clôturait le cortège et suivait ses collègues comme le *berger* son troupeau; il s'était fait une physionomie très expressive et à un certain moment il lança un « oui » formidable qui a révélé chez lui l'étoffe d'un véritable acteur, aussi espérons-nous qu'on n'hésitera plus, à l'avenir, à lui confier un rôle mieux en rapport avec ses moyens, comme il en a d'ailleurs, dimanche soir, exprimé le désir, devant nous.

Quant aux costumes, ils étaient superbes; ils

ni tirer l'oreie pou payi, il avou toudi en' bonne vieil' boutoil' qui l'ratindou quant il avou fait s'compte; i fumou avé s'maisse in bou cigare qué ses loques es d'in s'intinnet co quinz' djous après, tandis qu' à c' l'heure il a co du mau d'avoué in verr' dé p'tite bière pou r'mouï ses lèpes.

Bref à ça, c'est toudi in malheur pour iun comme pou l'auté qué ça va d'ainsi, mais i n'a ri à dire, i faut bi printe el' temps comme vi.

Iun qui voé bi les deux temps étou, c'est l'grand Pierre. Vo l'coumichi bi tertous, es grand diàpe là; tous les dimanches il est à messe dé dije heures à S' Nicolas. I loue luvau *aux neuf bougnis* in p'tit héritatche, éius qu'il laboure ses quéque boquets d'terre avé ses twés vatches; il acrache éiq chix pourchas par au, i vi vinte es bure; éié ses fraich' estoffes tous les djous au martchi. Eié avé tout ça c'es n'est qu'in tout graltant éié in spéiant bramint qu'il arrive à c' l'heure à ramasser tous l' z-ans en coupe dé cints francs pou vni payi s' Monsieu.

L'année passée, après l'Noé, comme toudi, il arrive à l'ville avé ses liards; i soune à l'maiso dé s'propriétaire; d'justémin, Monsieu v'hou d'dinner; i stou là stindu din s'fonteil et i d'gémissou comme in malheureux; despu quatre semaines i n'avou pu s'boudgi pac' qu'il avou les gouttes. Ça, c'astou dé s'fauté; dins les bonnes années il avou toudi bi vécu, mais pou l'moumint i payou les pots cassés. Malgré ça, quand il a leu vu Pierre, i n'a pu sondji qu'il avou mau pac' qui savou bi qu'on li-z-appourtoit des liards, éié in' dé fallou ni pu pou l'mette dé bonne humeur.

— « Achidez-vous Pierre éié qué nouvelle dé vo vir? »
— « Bi d'jé n'couméc ri là Monsieu, c'est toudi à »
« pau près l'même; les années sont toudi d'pu in pu »
« nauvaches, éié si ça continue d'jé cwet qu'i no »
« faudra d'aller a-scrabies. »

— « Ta, ta, vo vo plaindez toudi, vous autés. »

l'étaient même trop et nous n'avons jamais eu l'occasion de nous trouver en compagnie (au théâtre, bien entendu) de brigands, plus élégants et plus soigneux de leur personne.

Aussitôt après la pièce, le bal a commencé. Ce dernier — un peu poussiéreux — n'a cessé d'être jusqu'au bout des plus animé.

Nous avons exprimé franchement notre opinion sur la fête de l'*Alliance* et l'on ne nous accusera pas d'avoir été malveillants; mais que l'on nous permette, en raison même de notre franchise, de ne rien cacher de notre pensée.

Le choix du programme n'était pas heureux: *Robert, chef de brigands*, est un de ces drames où rien n'est neuf, où rien n'est enlevé; on prévoit l'action; on prévoit même le dialogue et l'on ne sent jamais parler, au bord de l'œil, une de ces larmes d'attendrissement qui viennent sans que l'on s'y attende et que l'on essaye furtivement.

Croit-on qu'il soit bien moral de nous montrer, parés des vertus les plus nobles, un tas de chenapans tels que ces brigands et leur chef?

Si l'on mettait en scène un commandant de gendarmerie et ses hommes dotés de qualités aussi exemplaires, croit-on que la pièce serait du goût du grand nombre? Et pourtant, qu'y aurait-il de plus moral?

Que je préfère à ces drames de brigands un vrai drame de cœur, ou mieux, une bonne et joyeuse comédie!

Le drame n'obtient son vrai succès, c'est-à-dire un succès de larmes, que lorsqu'il est également, bien joué par tous les acteurs; la moindre défaillance, le moindre détail incorrect font disparaître l'illusion et provoquent le rire là où l'on cherchait à provoquer l'attendrissement.

Pour la comédie et pour le vaudeville (je parle des scènes modestes comme la nôtre), on n'y regarde pas de si près: si quelque chose cloche, on en rit, et tout est dit, et le but est atteint, puisque le but était de faire rire.

Nous espérons donc que l'*Alliance Nivelloise* nous donnera un programme plus varié et plus gai; nous espérons également qu'elle verra une preuve de sympathie dans ce conseil que nous nous permettons de lui donner.

En terminant, nous félicitons les jeunes gens dévoués qui ont assisté, comme instructeurs, à toutes les répétitions de l'*Alliance* et nous les engageons à poursuivre une œuvre si bien commencée. S.

GARDE CIVIQUE.

Tableau annexé à l'arrêté royal du 5 mai 1884 réglant

« Vo vo plaindri étou, allez Monsieu, si vo sti à no »
« place: v'la c' n'année ci, d'javou co assez bi réussi »
« avé mes grains; mais avé tout c' qui no vi d'Amé- »
« riche, i faurou bi les d'ner pou ri; d'javou planté »
« dins in'closière quéqu' cints plantes dé toubak pou »
« vinte, djé d'ai à péme ieu pou payi les dwets, éié pou »
« parfai l'jeu, em' trouic avé onze catchés éié crevé »
« et semaine passée. »

— « Bah! i dira micux l'année qui vi. »

— « Woye, mais avé tout ça, c' n'année ci i no faut »
« suci no dwet. »

— « Vo avez co toudi bi des liards pou m'payi »
« endo Pierre? »

— « Woye, Monsieu, mais il a bramint fallu »
« gratter pou l' z-avoé. »

La d'us v'la Pierre qui s'elève, éié sans pu d'gène, i desfait les boutons dé s'maroune, i desfoie en ficelle qui t'hou s'poché serrée, d'in li-dins et à l'in i tire es' boûs dé twelle griche; quand il a leu compté ses liards su l'tape, c'est qué l'monsieu li-za leu fait l'quitance, em' Pierre deiteur toudi là stoqui rattindant s'petit verre dé routche, comme les autes z-années. C'est ni qu'il aime bi d'bwère, s'avez, mais, on n'a ni tous les djous l'occasion dé cluffloter in p'tit verquin, éié ça fait co pu plaisir quand on n'a à s'maison qu'in pusse pou tounia à l'bière. Es' coup ci, ça li-z-a passé pa d'sous s'nez; mais v'la qu'au moumint qui dallou parti, el' servante ess' intrée avé l'caillère éié en l'assé pou Monsieu.

— « Achidez vous co n' minute, Pierre, vo perdrez »
« n'tasse dé café avé mi. »

« Bi ça n'est ni d'erfus, là, Monsieu, disti Pierre »
« sans s'fai pri, ça fait qu'el' servante li-z-a appourté en' »
« bell' tasse dé porcelaine, éié li-z-a servi du café » à »
« couper au couteau » comme on dit.

I n'faut ni d'mander si l'paisan aston gêné dins ses loques, dé s'vir ainsi à t'ape avé s'maisse; din l'temps

la tenue de la garde civique pour les divers services :
Page 7.

Infanterie. — Officiers.

Pantalon à bandes.

Artillerie. — Officiers.

A cheval. — Pantalon Lasalle.

Arrêté royal du 17 novembre. 1881 réglant l'habillement et l'équipement de l'infanterie de la garde civique.

Titre I^{er}. Chapitre II. Article 33.

Musiciens. — Grenades du collet remplacées par une lyre en métal blanc.

Où donc est-il question de plumet blanc?

Bravo.

Décidément, notre appel « aux jeunes » a été entendu ; nous avons reçu de M. O. X. une gentille pièce de vers intitulée *Tristesse d'automne*, que nous nous empressons de publier.

Nous regrettons que l'auteur croie devoir, par modestie, cacher son nom sous de discrètes initiales, et nous espérons que lors de ses prochains envois (car il a promis à *l'Acrot* de ne pas l'oublier) il voudra bien nous autoriser à le présenter à nos lecteurs.

Dans quelques mois, nous comptons pouvoir publier, du même auteur, une autre pièce intitulée *Joie de printemps*, car il est naturel qu'après s'être attristé en voyant tomber les feuilles, M. X. se réjouisse en les voyant repousser.

Tristesse d'Automne.

L'Automne
Vient, monotone.
Adieu
Le doux aveu
De fille
Sous la charnelle !
Les fleurs
Sont sans couleurs.
La branche
Sans feuilles, penche.
L'oiseau,
Après de l'onde
Profonde
Du clair ruisseau,
Ferme son aile
Si frêle
En frissonnant.
Le vent
Dans la ramure
Murmure.
Les cieux
Silencieux,
Sans voiles,
Sont pleins d'étoiles.
La froide nuit
Sans bruit
S'achève.
L'astre se lève
Et fait rêver
Au froid cortège

quand c'astou pou bwère en' bouteie ça dallou tout seu; i n'avou qu'à toudi vudi s'vère. Mais à c' l'heure, c'astou in aute père dé manches; on li présentou in suquier avé n'drôle dé saquet in ardjint d'sus; Pierre en' savou ni qu' c'astou pou printe el' suque éé avant dé s'din servi il a wéti comment s' qué Monsieu s' d'avou pris. Pou machi s' café avé s'cuillère, c'a co sté l'même affaire; il a fait astant d'tours qué Monsieu dé f'sou; éé quand il l'a ieu vu assai avé s'cuillère s'il avou mi assez d'suque il a co toudi fait comme li. Mais v'la qu'adon el' Monsieu s'a aperçu d'ça, ça fait qu' i s'a dit tout d'suite qu' i dallou li djouer en' bell' farce.

Tout d'même, il a continué à bwère es' café cuillère pa cuillère; éé l'aute a fait comme li, mais djé pu vo dire qui suou des gouttes comme des pvés. C'est qué c'astou ni n' p'tite affaire qué d'vudi en' tasse comme in pot d'champe avé n'cuillère ni pu grande qu'in scatot d'nogette. Éé pu su qu' wétou Monsieu pou vir si à l'in i n'dallou ni bwère comme à l'habitude, pus qué l'aute continuou avé s'cuillère; pou lesse honnête i fallou bi qui fesse comme li; mais pourtant i d'sou in li même qué les Monsieu avinent en' drôle de manière dé bwère leu café. Mais in définitive i z'avinent bi l'temps del printe tout à leu n'aiche.

Quand l'Monsieu a ieu vudi s'tasse, el' ciene dé Pierre a sté vude étou, comme dé djusse; éé inu qui stou contint d'avoet fait c'astou bi Pierre, qui s'promettou bi d'en' pu jamais bwère du café à l'maiso d'in Monsieu. Etout quand on est r'vénu avé l'caftière, il a tout bounn'mint rinversé s'tasse el'cu in air in d'sant :
« Merci, Monsieu, quand cé n's'arou qu' pou les » rûches. »
CLIPOTIA.

De neige
Du blanc Hiver.....
Et l'âme pleure
A l'heure
Du soir.
L'espoir
Qui nous enlève
A la douleur,
N'est que le rêve
D'un vain bonheur;
Le chagrin ronge
L'âme qui songe
Au commun sort :
La mort !

O. X.

Adjudication du 17 Octobre 1888.

La Société La Métallurgique a obtenu à cette adjudication 50 wagons à coke au prix de fr. 136.500 et 200 paires de roues en partage avec la Société Dyle-Bacalan au prix de fr. 63.000 pour l'Etat-Belge.

Boite du Journal.

Lundi dernier avait lieu à l'Hôtel de Ville la remise des prix aux vainqueurs des jeux de petit fer et de Grosse balle. On nous demande si tout au moins un des membres du Conseil Communal ne pourrait pas assister à cette cérémonie au lieu d'y déléguer un employé de l'Hôtel de Ville. Plusieurs joueurs auraient été froissés de ce procédé, et auraient voulu voir un personnage officiel présenter les félicitations de la Ville de Nivelles à un vieux joueur de fer, M. Joseph Ladrrière dit *le Soïeu*, qui depuis cinquante ans prend part à la lutte de chaque kermesse, et qui cette année encore, a remporté le premier prix.

Aujourd'hui, nous dit-on, se prépare pour le jubilaire une petite manifestation à laquelle prendra part la Société Royal des Amis de la Concorde.

Bravo, mes amis ! *l'Acrot* présente aussi au *Soïeu* ses plus sincères félicitations et espère enregistrer longtemps encore ses succès au jeu de petit fer.

Monsieur le Rédacteur.

Dans un des premiers numéros de *l'Acrot*, au sujet de l'origine que vous donnez de son titre, vous rétablissez d'après l'ouvrage de MM. Tarlier et Wauters la légende qui avait donné lieu à la naissance de cette appellation des Nivellois.

Il en existe une autre que je tiens à vous signaler. Elle est bien plus glorieuse pour nous, Nivellois; et d'ailleurs comment supposer que des assiégés attendent jusqu'au moment où l'ennemi se présente pour penser à réparer leurs portes mal entretenues?

Voici cette autre version, telle elle me fut contée : Lors d'un des sièges que notre ville eut à subir de la part des Espagnols, on s'était défendu à outrance, toutes les munitions d'artillerie étaient épuisées et les ancêtres de l'Inradgi, de l'Espoutaule et de Broc-à-l'aie réduits au silence; la brèche était ouverte; l'ennemi allait entrer : C'est alors que les courageux défenseurs de Nivelles se répandirent en ville en criant :

« A claux !!! A claux !!!
» Donnez-nous des cloux pour charger nos canons,
» repoussez et mitraillez cette canaille, nous sommes
» à bout ! vaincre ou mourir ! »

Cette résistance héroïque n'est-elle pas vraiment belle et digne d'être comparée au courage de l'antique Carthage?

Pourquoi nos aïeux n'ont ils pas adopté pour devise dans leurs armes ces deux mots : *A claux !* quand souvent nos voisins croient nous ridiculiser en nous appelant *Acrot*, ou *A claux*. Orthographe que je m'efforcerai de rendre plus rationnelle dans une prochaine correspondance.

Agreez Monsieur le Rédacteur mes salutations empressées.

M. Du Cour R'naud.

Merci, M. Du Cour R'naud ! En nous recommandant à vos nouveaux ordres.

Une personne, qui signe *Cacafouagna*, pose à l'un des rédacteurs de *l'Acrot* une question relative à la garde civique.

Nous regrettons infiniment de ne pouvoir lui répondre car si elle a eu la délicatesse de nous écrire par carte correspondance, elle n'a pas eu celle de nous donner son nom et son adresse.

Cette personne ne paraît guère aimer les articles *milleux* (sic) de *l'Acrot* : cela ne nous surprend nullement et nous sommes même persuadés qu'elle leur préférerait des articles *felleux*.

Tous les goûts sont dans la nature. G. W.

A DROITE ET A GAUCHE.

La Gavotte vient de clôturer, pour l'année courante, la liste de ses membres d'honneur. Elle donnera, le dimanche 11 novembre prochain,

à 6 heures précises du soir, en la salle du Waux-Hall, une fête dramatico-musicale, suivie de bal, pour laquelle les invitations vont être lancées.

Voici les prix des places pour les personnes étrangères à la Société.

Carte prise

d'avance :	au guichet :
Personnelle, fr. 1.80	Personnelle, fr. 2.40
Famille, » 4.99	Famille, » 5.99

Pour rappel, c'est ce soir que la Société Chorale *Les Travailleurs Réunis* donnera sa brillante soirée dramatique.

C'est demain qu'a lieu à Feluy la décision du concours de jeu de balle organisé par cette commune. Nous souhaiçons bon succès à M. Ernest Thauvin dont la partie tient la corde jusqu'ici.

Le feu d'artifice, tiré dimanche soir, a été bien jugé par un paysan qui se trouvait à côté de nous. « Ça, disait-il, avé n'pougnée dé pource, et deux pougnées dé soien, d'jé dé frou bi in pareie. »

Une mention spéciale cependant pour le bouquet qui a bien réussi, et de nombreuses Nivelloises ont applaudi lorsqu'elles ont vu écrit en lettres de feu :
Vivent les Grenadiers !

JEU DE QUILLES à la grosse boule.

1^{er} Prix François Gauchy et Charles Dewitte de Fayt; 2^e Victorien Pierquin et Alfred Magnies de Chapellez-Herlaimont; 3^e Vital Hautier et Charles Rousseau de Morlanwelz.

JEU DE QUILLES dit de Bruxelles.

1^{er} Prix Emile Dekeyser et Raymond Hautier de Braine-l'Alleud; 2^e Jean Dury et Emile Goffings de Nivelles; 3^e Léon Lelerte et Léandre Lelerte d'Iltre.

JEU DE BALLE.

1^{er} Prix Thauvin Ernest, Harcq Auguste, Genty Victor, Bouvy Emile, Dubois Joseph; 2^e Hulin Maximilien, Chaufoureau Joseph, Jonet Romain, Lavianne Emile, Lahaut Evariste; 3^e Voituron Alexandre, François Alfred, Dupont Nicolas, Gilain Léon, Jonet Adolphe; 4^e Depriez Benjamin, Vanhooft Adolphe, Stéveny Emmanuel, Boileau Victor, Carrière Jules.

JEU DE PETIT FER.

1^{er} Prix Sotteau Félicien et Libert Emile de Nivelles, Levêque Jean de Baulers et Ladrrière Joseph de Nivelles; 2^e Brabant Jules, Coulon Henri, Garin Victor et Hemberg Florian de Nivelles; 3^e Manteau Auguste, Dubois Hubert, Manteau Théodore et Gauthier Arthur du Bois de Nivelles; 4^e François Alfred, Brabant Léopold, Hennau François et Lavianne Emile de Nivelles.

État-civil de Nivelles.

Du 13 au 20 octobre.

Naissances. Gabrielle-Julia-Philomène Minne. — René-Ghisl. Loux. — Joseph-Hyacinthe-Félicien-Jules-Ghislain Detourain. — René-Emile-Jules-Ghislain Lambillotte. — Jules-César-Ghisl. Larsil. — Adhémar-Oscar-Ghislain Havaux.

Mariages. Joseph François, 26 ans, journaliste, avec Marie-Mélanie Lambillotte, 23 ans, couturière. — Auguste-Ghislain Marcq, 25 ans, magasinier, avec Félicité-Ghislaine Chrétien, 28 ans, servante.

Décès. Marie-Anne-Joseph-Ghisl. Guilmoit, 53 ans, cultivatrice, épouse de Etienne-Joseph Dubois, décédée hameau de Grambais. — Hippolyte-Florian-Ghislain Nisot, 82 ans, rentier, veuf de Marie-Joseph-Louise Froment, décédé rue de S^{te} Gertrude. — Marie-Bénonie-Taminiau, 79 ans, ménagère, veuve de Constantin-Adrien Lisart, épouse de Jacques-Joseph Leveau, décédée rue du Pont Gotissart. — Jean-Batiste-Emile Loor, 64 ans, négociant, époux de Félicie Aubry, décédé rue de Namur. — Alexandre-Charles Semal, 70 ans, négociant, époux de Marie-Catherine Motquin, décédé Grand'Place. — 1 enfant au-dessous de 7 ans.

GRAND CAFÉ DE L'INDUSTRIE

GRAND'PLACE, NIVELLES

Tous les Samedis arrivage **d'huitres royales** d'Ostende à 1,50 la douzaine.

AVIS.

A partir du 1^{er} Novembre prochain, l'étude de M^e Louis CASTELAIN, notaire à Nivelles, sera transférée de la rue de Soignies n^o 16 à la rue des Conceptionnistes n^o 5.

Etude de M^e Léon GLIBERT, huissier à Wavre.

Vente en suite de saisie

de Meubles et Marchandises

le Dimanche 28 Octobre 1888, à 11 heures du matin, sur la Place du marché à Genappe.

Strictement au comptant. — Sans frais.

Etude de Maître FRANÇOIS LEBLOND, Notaire rue de Namur à Nivelles.

Le dit notaire LEBLOND adjugera définitivement :

A la requête des héritiers de M. Polydore Gailly, en sa vie rentier à Nivelles.

Le lundi 5 novembre 1888, à 2 heures de relevée, en l'estaminet tenu par M. François Tamine, rue S^e Anne à Nivelles, l'immeuble ci-après situé faubourg de Namur, au dit Nivelles.

1^e Une belle Maison de rentier, nouvellement construite, comprenant : salon, salle à manger, cuisine, buanderie, cour, eau de la ville et eau de pluie, vastes souterrains, trois chambres à coucher, deux mansardes et beau grenier.

Cette maison occupée par M. Aimé BRULÉ, au loyer annuel de 450 francs a été portée à une séance précédente, au prix modique de 6000 francs.

A louer immédiatement :

DEUX MAISONS NEUVES situées place de l'Esplanade, en la dite ville, appartenant à M^{me} V^e Bosquet.

S'adresser au dit Notaire LEBLOND.

Etude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

A vendre à Nivelles :

UNE

Jolie Maison de Maître

avec porte cochère, porche et jardin, composée au rez-de-chaussée de salon, salle à manger, bureau, cuisines, water-closets ; au 1^{er} étage de 4 chambres à coucher et salle de bain, au 2^e également de 4 chambres et cabinet de toilette ; greniers, mansardes, 3 caves à vin avec nombreux caveaux, caves à charbon et à provisions.

L'eau de la ville et le gaz sont installés au 1^{er} étage et le jardin est susceptible d'agrandissement. Cette magnifique propriété, récemment construite et fraîchement décorée, située à 200 mètres du nouveau Palais de justice, peut parfaitement convenir à un rentier, un avocat ou un magistrat.

Les amateurs peuvent la visiter le dimanche de 9 heures à midi.

S'adresser audit notaire.

Le dit notaire est chargé de **vendre de la main à la main**, les IMMEUBLES suivants situés à Ohain :

UNE TERRE grande 28 ares 63 centiares, S^{on} E partie des n^{os} 158 et 159 du cadastre.

UNE TERRE grande 41 ares 79 centiares, S^{on} E partie des n^{os} 202 et 203, occupées par M. Alphonse Langendries.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassés de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriettes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

Fabrique et Magasin

DE MEUBLES

SPÉCIALITÉS DE MEUBLES EN NOYER DEUX TONS
MEUBLES DE TOUS STYLES

EN CHÈNE SCULPTÉS

MODELAGE, MENUISERIE, SCULPTURE, TOURNAGE
SIÈGES, FAUTEUILS

J. DURIEUX-DIEUX

RUE DE NAMUR, 45, NIVELLES

Glaces argentées, étamées et pour vitrages
Verres, gravés et fantaisies

Laines, Plumes, couteils

Réparations en tous genres

Deménagements

Bois de toute espèce et pour découpage.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEUX

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Place de l'Esplanade à Nivelles

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissées. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

MAISON ROMBOUTS

RUE S^e GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures Pantalons en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER

FAÇONS GARANTIES

pour jeunes gens et enfants,

pour hommes,

cheviote, pure laine croisée, col soie,

moscovita, id. bordé, soigné,

id. bordé, double satin français,

id. bordé satin français, col velour soie,

pour enfants,

pour hommes, très soigné,

grand choix de vêtements noirs, soigné,

PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.

depuis 10 fr.

» 20 »

» 27 »

» 30 »

» 33 »

» 38 »

depuis 16 fr.

» 18 »

» 24 »

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER.